

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2020

Ordre du jour

- 1) CA2C – FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR 2020 ;
- 2) ALSH PETITES VACANCES 02/21, 04/21 – TARIFS, RECRUTEMENT ET REMUNERATION AGENTS D'ANIMATION ;
- 3) RENOUELEMENT CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF DU NORD SUR LA PRESTATION DE SERVICE ALSH ET LE FOND LEA ;
- 4) DELEGATION DU MAIRE – DELIVRANCE ET REPRISE DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES ;
- 5) CONVENTION ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL EN AGGLOMERATION RELATIVE A LA SIGNALISATION HORIZONTALE – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
- 6) PRIME A L'ACHAT D'UN VELO ELECTRIQUE – MISE A JOUR DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION ;
- 7) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A L'AGENCE INORD ;
- 8) RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU DE L'AFIR SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI / SAINT VAAST EN CAMBRESIS ;
- 9) APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLEC) ;
- 10) QUESTIONS DIVERSES.

L'an deux mille vingt, le 18 Décembre, le conseil municipal s'est réuni, dans la salle du Parc dans le respect des conditions sanitaires dans la lutte contre la propagation de l'épidémie de covid-19, sous la présidence de Monsieur Maurice DEFAUX le Maire. Début de séance à 19h20.

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
DEFAUX Maurice	X		
LEMAIRE Marie-Paule	X		
LEDUC Jean	X		
MORELLE Carole	X		
DA COSTA Augusto	X		
BASQUIN Danièle	X		
AUBLIN Yolande	X		
MINISINI Jean-Baptiste	X		
POTIEZ André	X		
CARREZ Danièle	X		
GODDYN Nicolas	X		
BROUETTE Véronique		x	CARREZ Danièle
CARLIER Benoît	X		
LAPOINTE Christiane	X		
DOUAY Robert		X	
QUENNESSON Gérard	X		
SOLARCZYK Christelle	X		
ETHUIN Marie	X		
REUMONT Isabelle	X		

SECRETAIRE DE SCEANCE : Mr GODDYN Nicolas

Le Compte rendu du précédent conseil n'appelle aucune observation.

Suite aux sinistres durant la tempête sur les bâtiments communaux, l'assurance Groupama versera une indemnité de 2815,11 € à titre de dédommagement pour les travaux effectués.

9) APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) ;

Ce point est traité en premier afin de pouvoir traiter à la suite l'ordre du jour numéro 1.

Le rapport de la CLECT traite l'attribution de compensation suite aux transferts des compétences GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines), eau et assainissement aux communes membres. La commune de Saint Hilaire Lez Cambrai sera indemnisée à hauteur de 21€ par habitant dans le cadre du transfert de la GEPU, soit une indemnité de compensation de 35133 €. L'attribution de compensation pour 2020 est fixée à 17252 €.

Pas de question, adopté à l'unanimité

1) CA2C – FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR 2020 ;

L'attribution de compensation 2020 de la CA2C pour la commune est traitée en partie dans le rapport CLECT (voir odj n°9 ci-dessus). A cette AC viennent s'ajouter les corrections de charges pour l'éclairage public, le reversement IFER éolien, le maintien du FPIC ainsi que le reversement de la taxe d'aménagement. Au total, l'AC 2020 s'élève à 51481 €.

Pas de question, adopté à l'unanimité

3) RENOUVELLEMENT CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF DU NORD SUR LA PRESTATION DE SERVICE ALSH ET LE FOND LEA ;

La reconduction de la convention avec la CAF est proposée au conseil municipal. Cette convention est renouvelée sans changement à compter du 01/01/2021.

Pas de question, adopté à l'unanimité

4) DELEGATION DU MAIRE – DELIVRANCE ET REPRISE DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES ;

La reprise des concessions abandonnées dans les cimetières de la commune est acquise. Le maire propose au conseil de lui donner délégation pour intervenir en cas d'urgence (pierres tombales menaçant de s'effondrer, périls imminents, etc...)

Pas de question, adopté à l'unanimité

5) CONVENTION ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL EN AGGLOMERATION RELATIVE A LA SIGNALISATION HORIZONTALE – AUTORISATION DE SIGNATURE ;

La convention de marquage au sol avec la DDE doit être renouvelée tous les 2 ans. Le marquage au sol est à la charge de la commune. La DDE prend à sa charge la réfection du marquage en cas de travaux de voirie. Le maire demande au conseil l'autorisation de signature pour ce renouvellement.

Pas de question, adopté à l'unanimité

6) PRIME A L'ACHAT D'UN VELO ELECTRIQUE – MISE A JOUR DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION ;

La condition d'attribution de la prime concédée pour l'achat d'un vélo électrique est modifiée. Auparavant basé sur un montant imposable nul, cette prime est désormais soumise à condition de ressources. Il faut pour accéder à cette prime un revenu fiscal inférieur ou égal à 13489 €.

Pas de question, adopté à l'unanimité

7) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A L'AGENCE INORD ;

L'agence iNord (Ingénierie du Nord) se tient à disposition des collectivités adhérentes du territoire pour leur fournir un accompagnement adapté à leur besoin. L'agence pourra orienter les demandes des collectivités vers les organismes associés et partenaires du Département pour toute offre en ingénierie complémentaire utile. Pour représenter la commune il faut élire un titulaire et un suppléant. Mr le maire se propose en titulaire et propose Mr Da Costa en suppléant.

Pas de question, adopté à l'unanimité

8) RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU DE L'AFIR SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI / SAINT VAAST EN CAMBRESIS ;

L'AFIR (Association Foncière Intercommunale de Remembrement) doit être renouvelée. Cette association regroupe des représentants de la commune de Saint Hilaire lez Cambrai et de Saint Vaast en Cambresis. Elle doit regrouper des propriétaires terriens exploitants ou non exploitants

Les communes doivent présenter 2 titulaires et 1 suppléant chacune. La chambre d'agriculture présentera également 2 titulaires et 1 suppléant. Au total douze membres composent l'AFIR.

Mr le maire propose comme titulaire pour la commune Messieurs Sébastien Lorriaux et Jean François Defaux, en suppléant Monsieur Jérôme Dhaussy. Elle propose à la chambre de l'Agriculture 3 candidatures, messieurs Vilain Jérôme et René Sylbranque comme titulaires et Béatrice Leduc comme suppléante.

Pas de question, 1 abstention (Mr Gérard Quenesson)

10) QUESTIONS DIVERSES

Pas de question sur le présent conseil.

Mr le maire annonce qu'un acheteur a fait une offre sur l'ancienne Poste, à hauteur de 85 000 €. Cette offre sera acceptée.

Mme Danièle Basquin est promue au grade de chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques. Remerciements mérités pour sa longue carrière et implication auprès des enfants.

La bibliothèque sera ouverte à compter du mardi 05/01/2021 (rappel des horaires : Mardi – 14h-16h ; Mercredi 14h-17h ; Vendredi 17h-19h). A ce jour, il y a déjà une quinzaine de pré-inscriptions.

Fin de séance à 20h20

Vu le maire

Le 20/12/20

